



## UN(E) CONSEILLER(ERE) EN MOBILITE (Emploi contractuel à temps plein – B1 – CDI)

Le(la) conseiller(ère) en mobilité recherché(e) intègre une cellule de mobilité. Vous serez amené(e) à participer à l'étude et la mise en place des plans de mobilité communaux et supracommunaux. Ce travail exige une transversalité en vue d'assurer une politique cohérente quant aux diverses mesures relatives à la mobilité.

### MISSIONS PRINCIPALES

- ✓ Rédiger des avis de mobilité sur toutes les demandes ayant un impact en matière de police de la circulation routière, qui peuvent émaner des particuliers, des entrepreneurs, des commerçants, des autorités mais également dans le cadre de permis d'urbanisme, de permis uniques, de demandes de la Société Régionale Wallonne du Transport et du Service Public de Wallonie ;
- ✓ Dresser les rapports techniques utiles à la rédaction des règlements complémentaires, des ordonnances et arrêtés de circulation ;
- ✓ Participer à la gestion de la base de données liée à cette matière :
- ✓ Contrôler la conformité de la réglementation ;
- ✓ Veiller à la conceptualisation, à la mise en œuvre jusqu'à réalisation des décisions des autorités communales en matière de mesures permanentes de police de la circulation routière.
- ✓ Exercer un contrôle effectif et hiérarchique sur l'équipe dédiée à la réalisation technique des mesures locales de mobilité (assurer une efficacité qualitative, quantitative et logistique) ;
- ✓ Assurer, le cas échéant, une coordination entre le service communal des travaux et l'éventuel opérateur privé désigné par la Ville ;
- ✓ Participer à la synchronisation et à la planification utiles au sein de la cellule communale de mobilité en vue d'une parfaite adéquation entre les mesures proposées localement en matière de police de la circulation routière (inhérent à la fonction proposée) et celles projetées dans le cadre de plans de mobilité.
- ✓ Travailler à l'identification des dysfonctionnements et d'éventuelles incohérences dans la gestion des déplacements pour en alerter les responsables et proposer des solutions.
- ✓ Développement et accompagnement lors d'événements et actions de sensibilisation à la mobilité douce et à la sécurité routière.

# LA VILLE DE SERAING RECRUTE



## PROFIL

- ✓ Soit être en possession d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court, titulaire d'un baccalauréat/graduat technique de préférence en lien avec les matières de la mobilité (construction, environnement, géographie, architecture, urbanisme, ...) ET idéalement disposer du certificat de conseiller en mobilité délivré par le SPW OU s'engager à l'obtenir.
- ✓ Soit être en possession d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court, titulaire d'un baccalauréat/ graduat, quelle que soit l'orientation ET disposer obligatoirement du certificat de conseiller en mobilité délivré par le SPW.
- ✓ Être en possession d'un permis B ;
- ✓ Avoir une expérience dans le domaine de la mobilité (attestation écrite utile) et/ou une formation de conseiller en mobilité ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance du réseau routier de l'entité sérésienne ;
- ✓ Maîtriser les outils informatiques (bureautique) et logiciels mis à la disposition de la cellule de mobilité (dessin assisté par ordinateur);
- ✓ Avoir une bonne capacité d'analyse et rédactionnelle ;
- ✓ Maîtriser les notions de base de droit administratif et de marchés publics liés au fonctionnement de l'institution communale ;
- ✓ Avoir une bonne connaissance de la législation en matière de mobilité et des aspects réglementaires du Code de la route ;
- ✓ Être capable de lire des plans et de les interpréter ;
- ✓ Suivre administrativement et techniquement les chantiers en lien avec la mobilité ;
- ✓ Être à même de diriger et organiser le travail d'équipe et en assumer la responsabilité.

## CONDITIONS

- ✓ Etre belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne ;
- ✓ Etre de conduite irréprochable - jouir de ses droits civils et politiques (Casier judiciaire vierge).

# LA VILLE DE SERAING RECRUTE



## OFFRE

- ✓ Rémunération dans l'échelle barémique B1 ;
- ✓ Droit à un pécule de vacances et une allocation de fin d'année ;
- ✓ Remboursement 100% des titres de transports en commun ;
- ✓ Remboursement des frais de déplacement imposés par le service ;
- ✓ Quota de congé annuel attractif (325h45 + récupération des jours fériés qui tombent le week-end) ;
- ✓ Ancienneté valorisable (dans le secteur privé, max. 6 ans à condition que ces services soient en rapport direct avec la fonction à exercer à l'administration et, dans le secteur public, toute l'ancienneté) ;
- ✓ Avantages liés au service social de la ville ;
- ✓ Horaire fixe sur 2 semaines : de 7h30 à 12h/de 12h30 à 16h45 du lundi au vendredi la première semaine et du lundi au jeudi la deuxième semaine.

## INTÉRESSÉ(E) ?

La candidature (CV + lettre de motivation), accompagnée obligatoirement de la copie des titres ou diplômes requis, doit être transmise, pour le 30 septembre 2022 au plus tard, par mail à l'adresse : [rh@seraing.be](mailto:rh@seraing.be). Si la candidature est considérée comme recevable, vous serez convié(e), ultérieurement, afin de participer à une entrevue.

Pour tout renseignement lié à la procédure - Cellule RH : 04.330.87.76 ou 04.330.83.66.

Pour tout renseignement relatif à la fonction - Albert GUISSARD, Directeur technique 04.330.86.61.